

Renseignements :

CERCRID - CERAPSE

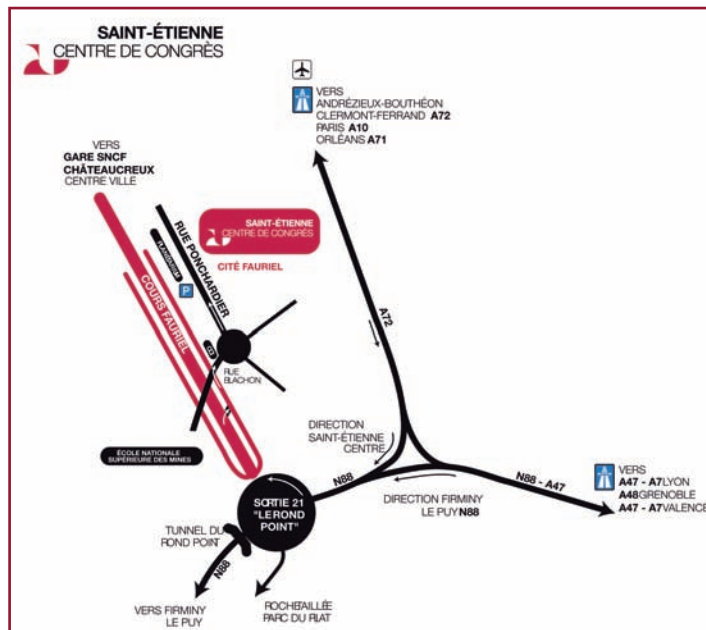
6, rue Basse des Rives - 42023 Saint-Etienne cedex 2

Tél. 04 77 42 19 59 - Régine BUFFERNE

Fax 04 77 42 19 58

Mail : regine.bufferne@univ-st-etienne.fr

Plan d'accès au Centre des Congrès de Saint-Etienne :



CERCRID - CERAPSE

**Colloque de la Faculté de Droit
de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne**

LA SUMMA DIVISIO

DROIT PRIVE-DROIT PUBLIC

PRESENTE-T-ELLE ENCORE

UN INTERET AUJOURD'HUI ?

Jeudi 22 et vendredi 23 octobre 2009

**Au Centre des Congrès
23 rue Ponchardier Cité Fauriel
42010 Saint-Etienne Cedex 2**

Jeudi 22 octobre après-midi

13h45-14h Accueil par le Président de l'Université et le Doyen de la Faculté de Droit

14h-14h45 Prolegomènes : Qu'est-ce que la *summa divisio* ?

Table ronde sous la responsabilité de **Baptiste Bonnet** Professeur de droit public à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne) :

L.-A. Barrière, Professeur d'histoire du droit à l'Université Jean Moulin (Lyon III), Doyen de la Faculté de Droit ; **A. Van Lang**, Professeur de droit public à l'Université de Nantes ; **C. Atias**, Professeur de droit privé à l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille)

I. La *summa divisio* du droit

Présidence par **P. Delvolvé**, Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

14h45-15h30 L'Union européenne : un ordre juridique sans *summa divisio* ?

J.-S. Bergé, Professeur de droit privé à l'Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense, **F. Picod**, Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), et **B. Bonnet**, Professeur de droit public à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne).

15h30-15h50 Pause

15h50-16h30 Pourquoi certaines branches du droit échappent-elles à la *summa divisio* ?

A. Jeammaud, Professeur émérite de l'Université Lumière (Lyon II) et **E. Picard**, Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

16h30-17h10 Le contrôle de constitutionnalité est-il indifférent à la *summa divisio* ?

M. Verpeaux, Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et **R. Encinas de Munagorri**, Professeur de droit privé à l'Université de Nantes

17h10-17h30 Regards d'une britannique sur le système français

S. Boyron, Senior Lecturer in Law, University of Birmingham

17h30-18h Débats

Vendredi 23 octobre

II. La *summa divisio* des juristes

Présidence par **H. Croze**, Professeur à l'Université Jean Moulin (Lyon III)

Une *summa divisio* de la doctrine ?

9h-9h40

La doctrine publiciste et privatiste face au droit européen des droits de l'homme
D. Roman, Professeur de droit public à l'Université de Tours et
J.-P. Marguenaud, Professeur de droit privé à l'Université de Limoges

Une *summa divisio* de la justice ?

9h40-10h20

Juge administratif et juge judiciaire : ressemblances et dissemblances

B. Genevois, Président honoraire de la Section du contentieux du Conseil d'Etat et **Ch. Charruault**, Conseiller à la Première chambre civile de la Cour de cassation

10h20-11h

Les raisonnements judiciaires

C. Vocanson, ATER en droit public de l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne) et **P. Deumier**, Professeur de droit privé à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne)

11h-11h10

Débats

11h10-11h25 Pause

Une *summa divisio* des facultés ?

11h25-12h15

L'enseignement du droit, un instrument de la *summa divisio* ?

Table ronde, sous la responsabilité de **Pascal Ancel**, Professeur de droit privé à l'Université Jean Monnet (Saint Etienne) :

S. Caporal, Professeur de droit public à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne), **J.-P. Marguenaud**, Professeur à l'Université de Limoges, **M. Boudot**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Poitiers

12h15-12h35 Débats

III. La *summa divisio* peut-elle disparaître ?

Présidence **L. Dubouis**, Professeur émérite de l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III)

14h30-14h50

Un droit des contrats sans *summa divisio* serait-il possible ?

P. Delvolvé, Professeur de droit public à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)

14h50-15h10

Le dualisme juridictionnel pourrait-il disparaître ?

A. Van Lang, Professeur de droit public à l'Université de Nantes

15h10-15h30

Les sections CNU et les travaux intersections

B. Beignier, Professeur de droit privé à l'Université Toulouse I Capitole, Doyen de la Faculté de Droit, Président de la section 01

15h30-16h Débats

16h-16h15 Pause

16h15-16h45

Que se serait-il passé sans l'arrêt Blanco ?

D. Chabanol, Conseiller d'Etat Honoraire, Ancien Président de la CAA de Lyon

16h45-17h15 Débats

17h15

Conclusion, **L. Dubouis**, Professeur émérite de l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III)